

LE ROLE DE L'ASSISTANT SPIRITUEL DANS LA FORMATION

L'assistant spirituel joue un rôle important dans la formation. Il est donc nécessaire que l'assistant spirituel ait une connaissance personnelle et un engagement envers les franciscains. Charisme, Écritures Saintes et bases de la foi catholique.

Les statuts d'assistance spirituelle à l'OFS stipulent: (Article 13)

1. La tâche principale de l'assistant est de favoriser une compréhension plus profonde de la spiritualité franciscaine et de coopérer à la formation initiale et continue des franciscains séculiers.
2. Au Conseil de la fraternité et aux chapitres électifs et ordinaires, l'assistant sera respectueux des responsabilités et du rôle des franciscains séculiers, en leur accordant une priorité en ce qui concerne l'orientation, la coordination et l'animation de la fraternité.
3. L'assistant participe activement et vote aux discussions et décisions prises par le Conseil ou par le chapitre. Il est spécifiquement responsable de l'animation des célébrations liturgiques et des réflexions spirituelles lors des réunions du Conseil ou du Chapitre.

Article 24:

1. L'assistant local, conjointement avec le Conseil de la fraternité, est responsable de la formation des candidats et exprime son appréciation de chacun des candidats avant la profession.

Le conseil et l'assistant spirituel travaillent en collaboration pour assurer la formation initiale et continue. Il est important de noter que l'assistant spirituel sert en tant que soeur ou frère à saint François, et en tant qu'enseignant et guide «en la personne de saint François» et «au nom de l'Église».

L'assistant spirituel, en tant qu'instructeur et guide, révèle le Christ qui sauve et communique de manière à ce que les candidats puissent exercer leur sacerdoce commun, le don de tous les baptisés. De cette manière, l'assistant spirituel favorise la communion avec l'Église, garantissant l'intégrité de la foi.

L'assistant spirituel essaie d'assister aux sessions de formation initiale et continue et travaille avec le directeur ou l'équipe de formation de la fraternité. Il assiste à la formation mais ne domine pas. Avant tout, l'assistant spirituel partage et promeut la compréhension du franciscanisme et accompagne les personnes rejoignant l'OFS.

La formation en cours ne se termine jamais. Le Conseil de fraternité doit lui accorder une attention particulière afin de garantir une croissance saine et progressive dans le mode de vie franciscain.

En tant que membre à part entière du Conseil, l'assistant spirituel apporte des idées et une créativité, et partage des connaissances et des idées pour améliorer la vie en fraternité. Lors des réunions du conseil de fraternité, un temps peut être alloué à l'assistant spirituel pour la «formation du conseil». L'assistant spirituel doit être ouvert aux célébrations liturgiques créatives axées sur les besoins des membres de la fraternité et remplies de l'esprit franciscain. Toutes les célébrations liturgiques devraient soutenir et continuer l'esprit de formation permanente.

Les assistants spirituels ont une double responsabilité. Ils doivent faire face aux changements de leur vie personnelle et progresser dans leur compréhension personnelle et leur propre spiritualité. Leur rôle les oblige à écouter les franciscains séculiers confrontés à des problèmes similaires. La formation continue offre des opportunités de croissance et de développement franciscains.

Les assistants spirituels ont la responsabilité de soutenir, d'encourager et de participer aux programmes de formation continue de la fraternité.

Il est très important de noter que l'assistant spirituel n'est pas le directeur de la formation. Il / elle fait partie d'une équipe. Tout devrait être fait pour impliquer les franciscains séculiers dans le processus de formation. Il y a plusieurs façons d'accomplir cela.

- a) Impliquer les profès des fraternités proches dans le processus de formation en tant que beaucoup et aussi souvent que possible.
- b) Envisager sérieusement de faire participer plusieurs fraternités locales à un programme de formation partagé ou conjoint.
- c) Encouragez tous les membres de la fraternité locale à poursuivre leurs études dans la formation et / ou franciscanisme. Cela peut être fait à travers des retraites, ateliers, étude privée, enseignement à distance tel que la correspondance, etc.

La créativité ouvre la porte à de nouvelles idées et à de nouvelles façons de suivre la Règle et le mode de vie franciscain. Il nous libère de nos perspectives normales et offre quelque chose de frais. Les nouvelles perspectives et perspectives créatives permettent à la croissance et au développement de s'épanouir. La formation permanente ne consiste pas seulement à apprendre ce qui existe, mais aussi à rêver de ce que pourrait être la vie franciscaine.

Les assistants spirituels des différentes régions devraient au minimum organiser tous les deux ans un week-end de partage et de prière. Ceci peut être arrangé par l'assistant spirituel régional et doit être organisé de manière à laisser suffisamment de temps pour la croissance, l'exploration d'idées neuves et pour s'encourager mutuellement.

Références

1. Manuel révisé d'assistance spirituelle à l'ordre des franciscains séculiers, CNSA - Conférence des assistants spirituels nationaux, édition américaine 2012. Éditions Smoky Valley, KS.

2. STATUTS DE L'ASSISTANCE SPIRITUELLE ET PASTORALE À L'ORDRE FRANCISCAIN SÉCULIER - Conférence des ministres généraux du Premier Ordre franciscain et de son TOR Michael Higgins, TOR, ministre général, Rome, 2009

3. Franciscan Family Connections par Lester Bach, OFM Cap. Éditions Smoky Valley, KS.